

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:171938-2011:TEXT:FR:HTML>

F-Mulhouse: Travaux de construction d'immeubles collectifs et de maisons individuelles

2011/S 105-171938

AVIS DE MARCHÉ

Travaux

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Mulhouse Habitat

20 bld de la Marseillaise, BP 1429

Attn: M. le directeur général

68071 Mulhouse Cedex

FRANCE

Téléphone +33 389363816

Courrier électronique (e-mail): malika.ayad@mulhouse-habitat.fr

Fax +33 389363814

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur <http://mulhouse-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur <http://agysoft.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Organisme de droit public

Logement et développement collectif

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marché de conception-réalisation de la réhabilitation en site occupé de 13 immeubles (442 logements) situés 1 à 13 rue de Tarn (quartier DMC) à Mulhouse (objectif minimal niveau BBC réhabilitation).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Travaux

Conception et exécution

Code NUTS FR422

II.1.3) L'avis implique

Un marché public

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Réhabilitation en site occupé de 13 immeubles (442 logements) situés 1 à 13 rue de Tam (quartier DMC) à Mulhouse (objectif minimal niveau BBC réhabilitation).

Il est notamment prévu:

- une forte amélioration du confort thermique avec un objectif minimal du niveau BBC (bâtiment basse consommation) réhabilitation,
- l'amélioration du confort d'usage,
- les éventuelles mises en sécurité.

Le titulaire devra effectuer:

- les diagnostics complémentaires nécessaires,
- une conception conforme aux objectifs de performance énergétique intégrant des données liées au développement durable,
- la réalisation et le suivi des travaux en site occupé,
- les mesures correctives après réception si besoin sachant que les objectifs de performance seront contrôlés durant au moins 12 mois après la réception des travaux.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45211000, 71221000

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Oui

II.1.8) **Division en lots**

Non

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Oui

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Le titulaire se verra attribuer un marché de conception-réalisation comprenant un engagement sur un prix, une quantité de travaux déterminée lors du dialogue comprenant notamment les objectifs énergétiques, un calendrier d'intervention global, par bâtiment et par logement. L'intégralité des missions de conception architecturale et technique et la réalisation des travaux qui en découlent seront à la charge exclusive du titulaire.

II.2.2) **Options**

Non

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

Durée en mois: 30 (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

Garantie de parfait achèvement d'un an assortie d'une retenue de garantie de 5 % sur la totalité du marché, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Prix global et forfaitaire révisable. Avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.
Règlement des comptes selon modalités du contrat. Décomptes transmis au maître d'ouvrage. Délai global de paiement: 30 jours.

Modalités de financements: prêts CDC, subventions Région Alsace, Département du Haut-Rhin, M2A, Ville de Mulhouse et fonds propres de Mulhouse Habitat.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements. Le mandataire sera obligatoirement l'opérateur économique en charge de la plus grande fraction économique du contrat.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Oui

Délai global de 30 mois et délai d'intervention par logement limité à 3 semaines maximum toutes prestations confondues (hors samedis, dimanches et jours fériés).

Le candidat devra comprendre au moins une compétence en architecture qui aura la responsabilité du projet architectural en vertu de la loi du 3/01/77 no77-2 et la charge du dépôt des permis de construire. Le candidat ayant ces compétences sera obligatoirement inscrit au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou possédera un diplôme reconnu au titre du droit communautaire (directive 85/384/CEE).

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: A) La lettre de candidature ou le formulaire normalisé DC1 si le candidat se présente seul ou en groupement;

B) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat ou si un membre du groupement est en redressement judiciaire;

C) Déclaration sur l'honneur de chaque membre du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics;

D) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail;

E) La lettre de délégation de pouvoir accordée par les cotraitants au mandataire du groupement;

F) Pouvoir de la personne habilitée à engager la société

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: A) Déclaration de chaque structure concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles avec la part des missions similaires en matière de réhabilitation lourde de logements et/ou axées économies énergie (label BBC ou autre);

B) Preuve pour chaque structure d'une assurance civile, professionnelle et décennale en cours de validité.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

A) Présentation du candidat ou de l'équipe candidate (composition, compétences, répartition des tâches, moyens humains et matériels) (3 pages A4 maxi);

B) Présentation des moyens humains et techniques du candidat ou de chacun des membres du groupement;

C) Trois références maximum que souhaite présenter le candidat en charge des travaux dont deux références en matière de démarche énergétique (1 A3 maxi par référence);

D) Trois références pour la partie architecture (1 A3 maxi par référence);

E) Liste de références du candidat ou de chaque membre de l'équipe;

F) Une lettre de motivation du mandataire (2 A4 maxi).

Ces points doivent être transmis sur support CD et sous format PDF (1 référence = 1 PDF).

Sur chaque référence devront être précisés le maître d'ouvrage, la complexité de l'opération, l'état d'avancement, la composition de l'équipe, les missions effectuées et le montant en euros HT de l'opération. Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

La consultation est ouverte aux candidats apportant les compétences suivantes:

- architecture,
- travaux tous corps d'état (une attention particulière sera apportée en matière de travaux d'isolation par l'extérieur et en menuiserie extérieure),
- ingénierie en fluides et électricité,
- ingénierie en économie de la construction,
- ingénierie en structure,
- organisation de chantier OPC,
- ingénierie en calculs énergétiques y compris simulation thermique dynamique et étude thermique Thce-Ex,
- ingénierie en sécurité incendie.

III.2.4) **Marchés réservés**

Non

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure**

Dialogue compétitif

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

Nombre d'opérateurs envisagé 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Limitation du nombre de candidats pour respecter le principe de bonne gestion des deniers publics (indemnité forfaitaire par offre fournie). Volonté d'une efficacité et d'une pertinence dans la conduite du dialogue avec un nombre limité de candidats.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier Oui

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
Documents payants Non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
1.7.2011 - 12:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

Non

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

Non

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**

La procédure de dialogue compétitif respectera les articles 36, 37, 67 et 69 II du code des marchés publics.

Le présent appel d'offres vaut règlement de consultation.

Critères de sélection des candidatures:

- organisation, compétences, qualifications et moyens humains et matériels du candidat ou de l'équipe le cas échéant,
- capacités financières du candidat ou de l'équipe le cas échéant,
- qualités des références dans le cadre d'une démarche BBC du candidat ou de l'équipe le cas échéant,
- qualités des références présentées dans chaque compétence,
- pertinence de la lettre de motivation.

La sélection du titulaire aura lieu en 3 phases: appel à candidature avec sélection de 3 candidats, dialogue compétitif avec les candidats retenus et remise d'une offre finale sur la base des solutions dégagées au cours du dialogue.

Le niveau de l'offre à rendre par les candidats retenus sera celui d'un APD au sens de la loi MOP avec prévisions des consommations énergétiques.

Le titulaire établira un bilan général des consommations et des frais pour le locataire et proposera des améliorations au maître d'ouvrage.

Aucun candidat ne pourra figurer dans plusieurs dossiers de candidature.

Une indemnité de 45 000 EUR HT est prévue pour chaque candidat ayant remis une offre conforme à l'issue du dialogue compétitif.

Le coût estimatif des travaux est de 7 500 000 EUR hors taxes.

Les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé, sous pli cacheté avec la mention "ne pas ouvrir" et le nom de l'opération, au siège social de Mulhouse Habitat.

Les dossiers transmis après la date et l'heure limites fixées seront écartés et retournés à l'envoyeur.

Mulhouse Habitat préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante: <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>.

Les documents transmis par voie électronique seront rematérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Envoi électronique via la plateforme <http://agysoft.marcoweb.fr>.

Les réponses seront au format .pdf. Les fichiers compressés .zip sont acceptés.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Le recours à la procédure du dialogue compétitif est justifié par la complexité et la pluralité des objectifs techniques, architecturaux, économiques et calendaires.

Il s'agit de bâtiments datant des années 70 comportant un mode constructif qui nécessite qu'un concepteur en matière de réhabilitation avec des objectifs énergétiques performantiels s'associe au savoir-faire de l'entreprise afin de déterminer de nouveau mode opératoire le cas échéant.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 27.5.2011.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif

31 avenue de la Paix, BP 51038

67070 Strasbourg Cedex

FRANCE

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique). Droit à la communication des motifs des décisions individuelles défavorables relatives aux candidatures et/ou aux offres: réponse envoyée dans le délai de 15 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur d'une demande écrite (article 83 du code des marchés publics).

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

27.5.2011